

La Roche-sur-Yon, le 31 mai 2021



À l'attention des candidats aux élections régionales et départementales

Objet : l'instruction publique

Madame, Monsieur,

Le Carrefour Départemental d'Action Laïque de Vendée a l'honneur de s'adresser à vous. Collectif d'associations, de fédérations d'éducation populaire et d'organisations syndicales réunies par la Ligue de l'enseignement, pour laquelle l'éducation est une « grande cause », il œuvre en faveur du service public, en souffrance dans notre Région et surtout en Vendée.

Malgré les conclusions du Défenseur des droits auquel il a eu recours, malgré les « préconisations » de l'Observatoire National de la Laïcité qui l'a auditionné, le Carrefour Départemental d'Action Laïque de Vendée se heurte au silence des autorités plusieurs fois sollicitées – le Rectorat en particulier.

Il se tourne vers vous aujourd'hui avec le désir de connaître vos intentions dans le domaine éducatif. La formulation simple et directe du questionnaire qui suit a pour but de faciliter vos réponses, que vous pourrez ensuite éclairer d'un commentaire.

En vous remerciant à l'avance pour la clarté de vos positions, dont nous pourrions un jour débattre et même publier, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Vous êtes candidat(e) aux élections régionales. Si vous êtes élu(e) :

- 1 Voterez-vous des subventions ou des aides ponctuelles aux établissements privés Oui Non (collèges et lycées) ? À l'ICES, aux Établères, aux écoles de production...
- 2 Voterez-vous des subventions aux associations qui ont la délégation "transports Oui Non scolaires" en Vendée ?
- 3 Voterez-vous un contrôle effectif des associations délégataires au niveau des transports Oui Non scolaires, afin d'exiger l'égalité des usagers de service public face à une délégation de service public ?
- 4 Voterez-vous des budgets en augmentation, destinés aux établissements scolaires Oui Non publics (lycées d'enseignement général, lycées d'enseignement professionnel) ?

Vous êtes candidat(e) aux élections départementales. Si vous êtes élu(e) :

Voterez-vous pour la création de nouveaux collèges publics en Vendée ? (Au Poiré sur Oui Non Vie, dans le secteur de La Chaize-Giraud ... ? Oui, en y ajoutant un nouveau collège à la Roche sur Yon.

Commentaire [a1]: Oui définitif

Commentaire [a2]:

- 5 Voterez-vous des aides ponctuelles pour des communes désirant créer une école Oui Non primaire publique sur leur territoire ? (À Maché, à la Boissière de Montaigu, à Martinet, à Givrand, à La Chaize-Giraud, sur les communes déléguées des Essarts en Bocage, ... ?) Grâce à la mise en place de l'Observatoire de la Réussite et des inégalités, nous déciderons d'un plan sur six ans de l'éradication des « zones blanches » en école publique et agirons avec les enseignants et les parents.
- 6 « Soixante-cinq communes n'ont pas d'école publique » ; « dix-sept ne disposent Oui Non d'aucune école. » Leurs enfants sont scolarisés le plus souvent hors commune. Apporterez-vous votre soutien aux parents désireux de bénéficier d'un service public, laïque, de proximité ? oui
- 7 Certaines municipalités s'opposent idéologiquement à la création d'une école Oui Non publique. Elles proposent, ou ne proposent pas, un transport scolaire à disposition des familles. Soutenez-vous cette politique qui ne peut être que transitoire pour le bien-être de l'enfant ? Notre ambition c'est une commune, une école publique.
- 8 Dans l'intérêt des familles, accepteriez-vous l'installation de registres d'inscription des Oui Non enfants dans une future école publique, au niveau des sièges des inspections

Carrefour Départemental d'Action Laïque 85 : 41 rue Monge – 85000 LA ROCHE SUR YON – CDAL85@lalique85.org



La Roche-sur-Yon, le 31 mai 2021



départementales et sur le site de l'inspection académique, afin d'éviter toute pression sur ces familles ? oui

10. Accepteriez-vous d'encourager les municipalités à inscrire, sur le fronton des écoles Oui Non communales, la devise républicaine "liberté, égalité, fraternité" ? Pour nous l'école doit relever le défi de l'apprentissage à la citoyenneté, tout ce qui va dans ce sens doit être encouragé. C'est comme l'appellation de chaque école qui ne peut être neutre et qui doit relever d'un consensus entre élus et citoyens de la commune.

Vis-à-vis de la Région ou du Département :

- 9 Comment associeriez-vous les citoyens à la gouvernance ?

Budget participatif :

Jury citoyens :

Contrat de pays :

Contrat de missions :

Oui Non

Oui Non

Oui Non

Oui Non

- 10 Comment associeriez-vous les Fédérations d'éducation populaire à la co-construction de projets d'intérêt général ?

Elles seront associées à l'Observatoire, au projet départemental d'éducation et d'actions éducatives, et au bilan annuel de la réussite. Nous mettrons aussi en place une « Commission des collèves » chargée du suivi du plan pluriannuel d'investissements.

.....

- 13 Quelles missions souhaitez-vous confier aux Fédérations d'éducation populaire pour la formation des citoyens de demain ?

.... Le Projet départemental d'éducation et d'actions éducatives.

.....

- 14 Quels moyens voteriez-vous en direction des communes pour construire rapidement des écoles publiques primaires dans toutes celles qui en sont privées ?

Un plan sur six ans à partir de 2021, décidé par une large concertation et validé par un référendum d'initiative locale.

.....

- 15 Voteriez-vous la création d'un comité d'usagers – élément incontournable avant de déléguer votre compétence – pour organiser, accompagner le réseau de transports scolaires ?

Un comité d'usagers serait utile effectivement, cependant les transports scolaires sont désormais de la compétence de la Région.

.....

- 16 Voteriez-vous des subventions en faveur des établissements d'enseignement privé Oui Non confessionnels, patronaux (nous n'évoquons pas ici ce qui est obligatoire de par la loi) – et ce pour tous les niveaux d'enseignements, de la maternelle au supérieur ? Établissements, aux écoles de production...

Non. Pour les Collèves, stricte application de la loi et action pour défendre le principe d'une renationalisation de L'Education. Pas de subventions publiques à l'Enseignement supérieur privé.

- 17 Quels moyens accorderiez-vous à l'enseignement public agricole ?

... des moyens nécessaires à leur survie et leur développement. Installation de fermes d'application.

.....

18. Que feriez-vous par rapport à la fermeture de l'ÉREA , l'Établissement Régional d'Enseignement Adapté ? « L'annonce de la fermeture du lycée EREA Jean d'Orbestier, aux Sables d'Olonne, est scandaleuse et injuste. Nous demandons à Monsieur le Recteur d'Académie et à Madame la Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire de revenir sur cette décision et de donner un nouvel élan à cet établissement.

Décision injuste à l'égard de tous ces jeunes qui multiplient les handicaps de toute sorte et qui disposaient avec cet établissement d'un outil pour se construire en tant que citoyen et futur travailleur. L'ÉREA, accueillie bon an mal an, une centaine de jeunes de la Région. Ses résultats en termes de réussite scolaire étaient jugés satisfaisants.

Décision injuste à l'égard de la Communauté Educative qui, année après année, dans des conditions souvent difficiles, se mobilise pour construire avec les élèves des projets éducatifs et d'établissement conséquents et adaptés au public accueilli. Là aussi avec des résultats encourageants.

